



Transaction
Location
Gestion

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION AU 01/01/2026

(Les prix TTC sont calculés sur la base du taux de TVA en vigueur de 20%)

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)

Honoraires à la charge du locataire : visite, constitution du dossier, rédaction du bail

Zone très tendue	12,10 € TTC / m ²
Zone tendue	10,09 € TTC / m ²
Zone non tendue	8,07 € TTC / m ²
Etat des lieux d'entrée	3,03 € TTC / m ²

Honoraires à la charge du propriétaire : visite, entremise, constitution du dossier, rédaction du bail

Zone très tendue	12,10 € TTC / m ²
Zone tendue	10,09 € TTC / m ²
Zone non tendue	8,07 € TTC / m ²
Etat des lieux d'entrée	3,03 € TTC / m ²
Etat des lieux de sortie	6,06 € TTC / m ²
Entremise et négociation	250,00 € TTC

locaux commerciaux

Honoraires répartis entre bailleur et preneur selon accord des parties :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 36% TTC du loyer annuel H.T.

Boxes - parkings - garages

Honoraires à la charge de chacune des parties :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 120,00 € TTC

BAREME DES HONORAIRE DE GESTION LOCATIVE AU 01/01/2026

(Les prix TTC sont calculés sur la base du taux de TVA en vigueur de 20%)

Gestion Courante

Reddition de compte mensuelle	8,40 % TTC sur les encaissements
Reddition de compte trimestrielle	7,20% TTC sur les encaissements
Garantie des Loyers impayés	0,70 % TTC sur les encaissements

Gestion administrative

Honoraires de constitution, de suivi de dossiers type ANAH, PACT HABITAT,...	216,00 € TTC
Frais de remise de dossier suite à dénonciation du mandat	96,00 € TTC

Gestion financière

Etablissement des déclarations de TVA	36,00 € TTC / trimestre
Création du dossier de TVA	96,00 € TTC / trimestre
Honoraires de gestion des dossiers contentieux locataires (dossier huissier, avocat, hors GLI)	69,00 € TTC / heure
Frais de relance par sms	1,00 € TTC / relance
Frais de relance courrier simple	5,00 € TTC / relance
Frais de relance courrier recommandé AR	12,00 € TTC / relance
Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers (par an et par immeuble)	72,00 € TTC
Assistance à la déclaration des revenus fonciers (sur rendez-vous)	78,00 € TTC / heure

Gestion technique

Déclaration de sinistre	75,00 € TTC / sinistre
Gestion de sinistre (après la déclaration jusqu'à la clôture du dossier)	6% TTC du montant de l'indemnisation TTC
Honoraires travaux (suivi du chantier travaux et gestion administrative du dossier)	6% TTC du montant des travaux TTC
Relevé des compteurs d'eau (en dehors de celui effectué lors de l'état des lieux)	12,00 € TTC / compteur / relevé
Permis de louer	69,60 € TTC / dossier
Pré état des lieux	69,00 € TTC / heure
Etat des lieux de sortie	6,06 € / m ²
Toutes prestations complémentaires* au temps passé	69,00 € TTC / heure

* Représentation aux expertises, aux assemblées générales et conseils syndicaux, aux convocations par le Tribunal, aux commissions de conciliation, représentation à tout rendez-vous sur demande du mandant